










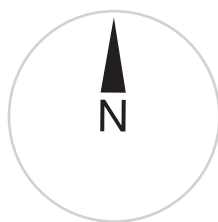
# La première enceinte de Bruxelles





- 
**Steenpoort** Tracé de la 1<sup>re</sup> enceinte, les tours, les portes et leur dénomination au XIII<sup>e</sup> siècle
-  Vestiges de la 1<sup>re</sup> enceinte
-  Tracé des promenades

-  Îlots
-  Espaces verts rencontrés
-  Canal et plans d'eau
-  Bâtiments remarquables





▲ François de Belle-forest, *Le grand plant et vray portrait de la Ville de Bruxelles*, (1575) : détail avec indication du tracé de la première enceinte, de la Senne et des bassins du port intérieur.





## AVANT DE PRENDRE LA ROUTE

*Cette brochure vous invite à découvrir le tracé et les vestiges de la première enceinte de Bruxelles à travers une promenade urbaine à faire à pied ou en vélo !*

*Le premier rempart urbain de Bruxelles a été édifié au <sup>XI</sup><sup>e</sup> siècle, englobant les différents pôles constitutifs de la ville : le château ducal du Coudenberg, le port marchand établi sur la Senne ainsi que la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule. Il a structuré de façon déterminante la forme urbaine du centre-ville. N'ayant jamais fait l'objet d'une campagne de démantèlement systématique, sa structure s'est petit à petit fondue dans le tissu urbain. Aujourd'hui de nombreux vestiges matériels de ce rempart subsistent un peu partout dans la ville. D'autres traces plus indirectes sont également présentes dans la forme d'une place ou le nom d'une rue.*

*Cette promenade vous emmène dans les pas des connaisseurs, aucun détail ne vous échappera et vous découvrirez la ville depuis son plus ancien chemin de ronde...*

### **Historique** ..... 4

#### **Les promenades**

Case départ : la tour Anneessens .....	16
1. De la Steenpoort à la porte d'Overmolen .....	19
2. De la porte d'Overmolen à la Porte Sainte-Catherine.....	29
3. De la porte Sainte-Catherine à la porte du Warmoesbroek.....	36
4. De la porte du Warmoesbroek à la porte du Treurenberg.....	42
5. De la porte du Treurenberg à la Porte du Coudenberg.....	47
6. De la porte du Coudenberg à la Steenpoort.....	52



▲ Le réseau hydrographique ancien, la Senne et ses affluents.

## HISTORIQUE

### L'édification du rempart urbain au XIII<sup>e</sup> siècle

Au-delà des discussions qui ont toujours cours sur les origines du fait urbain bruxellois, il apparaît néanmoins clairement que l'édification du premier rempart est un temps fort dans la fixation de la forme urbaine de Bruxelles. Plusieurs pôles de développements antérieurs voient leur importance affirmée par le fait que le tracé de l'enceinte va s'appliquer à les englober dans le périmètre protégé: le château ducal du Coudenberg, le port marchand le long de la Senne et la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule. En revanche, d'autres quartiers émergents ont été laissés en dehors de ce processus et une partie seulement de ceux-ci fut intégrée dans le périmètre fortifié tandis qu'une autre allait poursuivre son développement hors les murs: le faubourg occidental vers Molenbeek et le faubourg méridional vers Saint-Gilles. La première enceinte enferme un territoire d'environ 80 ha dans un périmètre de 4 kilomètres. Tant à l'intérieur des murs qu'en dehors, près de la moitié des axes de voirie et souvent aussi des lotissements sont tributaires de l'orientation donnée par l'implantation des éléments constitutifs de la fortification (fossé et courtine, tours, portes et poternes). La première enceinte a eu un rôle extrêmement structurant dans la forme urbaine de Bruxelles.



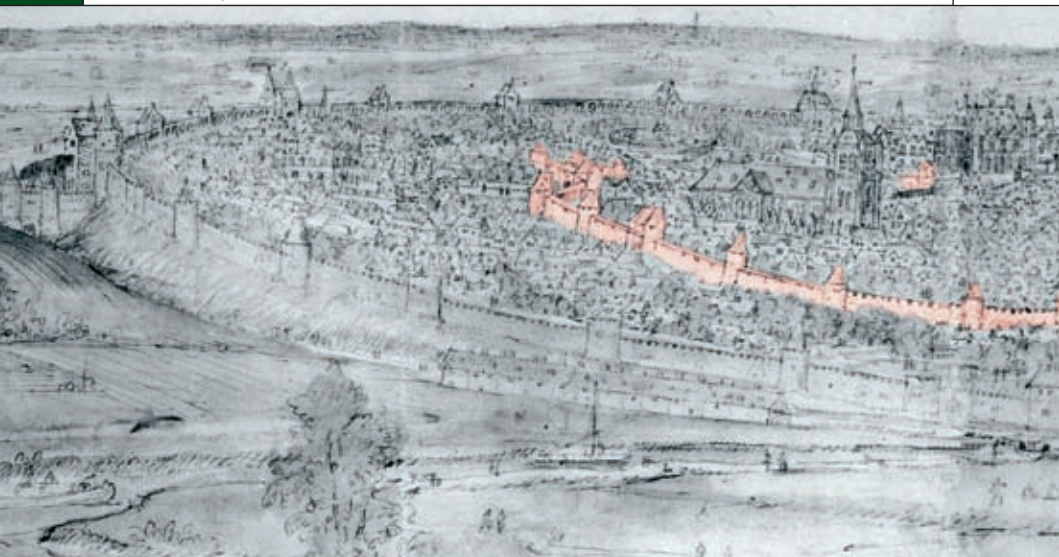
▲ Détail d'un tableau du début du *xvi*<sup>e</sup> siècle montrant la portion de première enceinte comprise entre le Treurenberg et le Coudenberg.

### Tracé et datation

Le tracé reflète donc ces choix spécifiques tout en tenant compte également des particularités topographiques du site bruxellois: d'une part, la dénivellation importante de près de 40 m de hauteur entre le niveau de la Senne et celui de la colline du Coudenberg et, d'autre part, les vallons très profonds qui entaillent le versant oriental de la vallée de la Senne (Coperbeek, Ruysbroek, Rollebeek). En l'absence de sources historiques ou archéologiques probantes et détaillées, la datation de ce monument est difficile à fixer avec précision. Le processus de construction lui-même, en phases successives, peut s'être étalé sur plusieurs décennies. Il semble en tout cas que l'on puisse attribuer le lancement du projet au règne du duc de Brabant Henri I<sup>er</sup> (1190-1235) mais que ce dernier n'en vit pas l'achèvement. Ainsi, par facilité, on datera la première enceinte de Bruxelles du *xiii*<sup>e</sup> siècle.

▼ A l'arrière plan de ces portraits de Philippe le Beau et Jeanne de Castille (fin *xv*<sup>e</sup> siècle) on aperçoit respectivement la première et la deuxième enceinte.





▲ *Panorama de Bruxelles par A. Van Den Wijngaerde (1552).*

### Principes constructifs

---

La première enceinte appartient à un type de fortification très répandu dans nos régions: «la courtine sur arcs fondée dans une terrée». Il s'agit d'un ouvrage de terre et de pierre. Cette structure complexe est quasiment invisible de l'extérieur et est particulièrement résistante aux percements de brèches ou aux travaux de sape. Par ailleurs, la fondation sur arcs représente une économie de matériaux par rapport à la fondation continue laquelle aurait en outre le désavantage d'amoindrir la cohésion et la stabilité du talus de terre. Enfin, l'antériorité du talus justifie également le recours à une technique de fondation habituellement réservée aux mauvais sols.

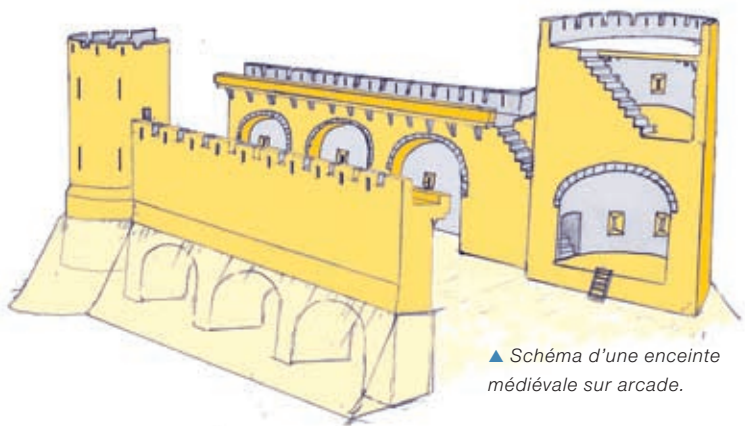
Les maçonneries sont constituées exclusivement de pierres liées au mortier de chaux. Il s'agit de calcaire gréseux de type lédien ou bruxellois d'origine locale. Le creusement des fossés dans le versant oriental de la vallée a pu lui-même apporter la découverte de bancs de pierres. Des carrières sont en tout cas attestées au Moyen Âge dans l'espace strictement bruxellois, sans compter les carrières mentionnées plus tardivement dans les villages environnants. L'état de conservation des vestiges ne permet quasiment pas l'étude des techniques de taille mais il apparaît néanmoins que les maçonneries en élévation sont beaucoup plus soignées que celles des fondations. Ainsi les arcs de fondation semblent avoir été mis en place simplement sur le sol façonné à cette fin tandis que les arcades supérieures ont nécessité l'utilisation de cintres de bois. Les archères des courtines et des tours ont également fait l'objet d'une attention particulière. La rareté des grandes dalles dans ce type de matériau a ainsi souvent mené à renoncer à la mise en place de linteaux simples et à les remplacer par des segments de voûte.





### Les courtines

Après l'établissement du tracé, la première phase de construction consiste à creuser le fossé tout en utilisant les terres issues de ce creusement pour élever un talus de terre parallèle au fossé, du côté intérieur de la ville. Dès cette première phase, la fortification peut être utilisée telle quelle éventuellement avec l'apport d'éléments en bois. Le fossé large d'une dizaine de mètres ou plus se trouvait naturellement inondé dans la partie basse de la ville, particulièrement sur la rive gauche de la Senne, humide et parfois marécageux sur le versant et sec et sablonneux sur les hauteurs. Le caractère inondé ou humide renforce le caractère défensif du fossé.



▲ Schéma d'une enceinte médiévale sur arcade.

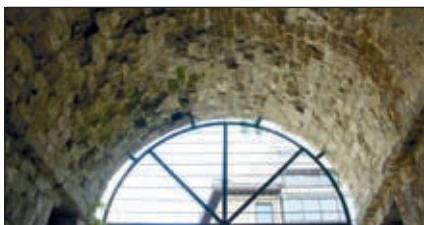


▲ Le chemin de ronde supérieur, rue de Villers.

Une deuxième phase consiste à construire, sur ce talus, une muraille en pierre rythmée par des tours saillantes et fondée sur des piles de maçonnerie reliées entre elles par des arcs. Les piles, espacées d'environ 4 m, adoptent un format carré de 2 m de côté et d'une profondeur variable en fonction de la nature du sol. Structurellement, l'élévation des tours doit précéder celle des arcs de fondation qui viennent s'y appuyer. Les courtines présentent deux niveaux de circulation et de défense superposés. Un premier chemin de ronde au sommet du talus de terre donne accès aux archères espacées d'environ 6 m. Les mêmes piles de fondation qui portent les arcs sur lesquels repose le mur, supportent également de puissants contreforts également reliés entre eux par de grandes arcades. Ces dernières soutiennent un chemin de ronde supérieur protégé par le couronnement crénelé du mur qui culmine à environ 7 m au-dessus du talus, lui-même haut d'environ 4 m. Ces créneaux sont complétés par une fente de tir ouverte dans chaque merlon.

### Les tours

Les tours sont espacées en moyenne d'une cinquantaine de mètres, permettant aux défenseurs de prendre l'assaillant, qui se serait approché du mur, sous le tir croisé de leurs armes. Elles présentent un plan en forme de fer à cheval dont la partie arrondie fait saillie à l'avant du parement extérieur des courtines tandis que les deux branches s'allongent également en avant de l'alignement des contreforts intérieurs. Les murs présentent une épaisseur d'environ 2,50 m. Les tours sont fondées plus profondément que les courtines et de façon continue sans le recours aux arcs de fondations. En élévation, elles sont dotées de trois niveaux superposés. Le premier est une salle voûtée en cul-de-four qui s'ouvre vers la ville par une grande baie cintrée et qui correspond au chemin de ronde inférieur de la courtine. Cette salle est dotée de trois archères, l'une axiale et deux latérales permettant les tirs de flanquement. Deux escaliers muraux permettent d'atteindre le chemin de ronde supérieur des courtines au départ de ce niveau. Le second niveau est une salle non voûtée mais offrant trois archères disposées de la même manière. Elle est connectée directement au chemin de ronde supérieur par deux portes. Enfin, le sommet des murs accueille un dernier niveau de défense protégé par un parapet pareillement crénelé à celui des courtines. L'accès à ce dernier niveau se faisait au départ de la seconde salle, peut-être par un escalier en pierre.



▲ Archères de la tour du Palais des Beaux-Arts, voûte en cul-de-four de la tour Annees-sens, voûte, portes donnant vers le chemin de ronde et escalier de la tour de Villers.

## Les portes

L'enceinte doit bien entendu être interrompue pour laisser entrer en ville les voies de communication principales : chaussées et cours d'eau navigable. Ces interruptions du système fortifié doivent être limitées et compensées par un renforcement particulier. Ainsi, l'accès aux chaussées est assuré par la mise en place de portes de ville. À leur hauteur, seul le talus de terre est supprimé sur une longueur correspondant exactement à la largeur de la porte. Le fossé quant à lui n'est pas supprimé et sera compensé par un pont-levis. Les portes sont constituées de deux tours rapprochées encadrant un passage charretier de quelques mètres de large. Ce dernier est couvert d'une voûte appuyée sur les tours et supportant une salle communiquant avec les étages de celles-ci. Le passage est doté de vantaux de bois, sans doute d'une herse et peut-être de meurtrières ou d'assommoirs. Côté intérieur de la ville, l'ensemble des ces éléments est intégré derrière une façade homogène. Les portes permettent également l'accès au chemin de ronde supérieur des courtines.



▲ Dessin au crayon sur papier de la Steenpoort vers 1709 et élévation aquarellée de la porte du Coudenberg vers 1760.

Le bras principal de la Senne traversait la première enceinte grâce à une large double arche avec une pile centrale fondée dans le lit de la rivière. Des embarcations légères à faible tirant d'eau pouvaient donc emprunter ce passage. Les arches formaient par ailleurs un pont pour le chemin de ronde vraisemblablement fermé aussi du côté intérieur et couvert. Il est possible qu'un ouvrage similaire, peut-être plus petit, ait existé pour l'entrée du bras secondaire de la Senne. En revanche, à la sortie, tout semble indiquer que la première enceinte était bel et bien interrompue. Le passage de la rivière dans l'axe de l'enceinte était néanmoins sous le contrôle et à portée de tir d'une porte de ville située sur la rive gauche et d'une tour située sur la rive droite.



▲ Détail du plan de François de Belle-Forest (1575) : au centre la porte du Coudenberg.

En plus des chaussées principales, quelques chemins secondaires qui existaient pour la plupart avant la construction du rempart ont entraîné, d'emblée ou plus tardivement, le percement de poternes généralement disposées à l'ombre d'une tour qui pouvait en assurer la défense. Les textes les qualifient de « *wycket* ». Ils permettaient d'assurer des liaisons locales entre les quartiers englobés dans l'enceinte et ceux laissés ou développés à l'extérieur.

▼ Détail du plan de François de Belle-Forest (1575) : au centre la porte Sainte-Catherine ; à gauche, le bassin terminal du port intérieur ; à droite la rue du Vieux-Marché-aux-Grains.



## Dédoubllement et maintien jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle

La persistance et le développement de quartiers et d'implantations religieuses en dehors des murs de la première enceinte dès le xiii<sup>e</sup> siècle entraîna la mise en place de lignes de défense avancées principalement sur la rive gauche de la Senne. Ces « petits remparts », apparus au plus tard au début du xiv<sup>e</sup> siècle, sont encore perceptibles dans le tracé des actuelles rues des Six-Jetons, du Rempart des Moines, du Marché-aux-Porcs et du Canal. Constitués d'un fossé doublé d'un talus de terre interne, ces petits remparts ne virent jamais de courtines et tours en pierre mais bien deux portes, celle du Verlorencost (à hauteur de la rue de Flandre) et la Petite porte de Laeken (au niveau de la rue de Laeken). Enfin, en 1357, débuta la construction de la seconde enceinte de Bruxelles d'un périmètre de huit kilomètres, qui allait définitivement retirer à la première enceinte son rôle de défense de première ligne.

Malgré la mise en place de la deuxième enceinte dès le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, on constate que la première enceinte est maintenue en état opérationnel notamment par des ordonnances du xv<sup>e</sup> siècle réglementant l'usage des murailles et fossés. Si quelques percements supplémentaires sont autorisés, ils restent rares et l'image qu'offrent les premiers plans de ville du xvi<sup>e</sup> siècle est celle d'une enceinte encore entièrement conservée dans ses murs, fossés, tours et portes. Les tours ont souvent trouvé une affectation qui entraîna l'ajout d'une toiture, voire d'un étage supplémentaire également couvert. Ce maintien s'explique tant par le rôle de deuxième ligne de défense éventuelle en cas de siège et de prise partielle de la ville, mais aussi par les autres fonctions de l'enceinte à savoir un outil de surveillance au service de la sécurité – protection civile – et de la sûreté – police urbaine – de la ville.

▼ Vers 1905, le tronçon de courtine de la rue des Alexiens enserré dans le tissu urbain des xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles.





▲ La tour Matthieu émergeant des constructions de la rue Montagne-du-Parc avec la flèche de l'Hôtel de Ville à l'arrière plan, vers 1900.

### Lente dissolution dans le tissu urbain et redécouverte (xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)

Divers phénomènes de société, notamment l'évolution politique de la société bruxelloise dès le xv<sup>e</sup> siècle, l'intégration du Brabant dans l'ensemble beaucoup plus vaste des Pays-Bas bourguignons puis espagnols, l'évolution de l'armement et la construction de hauts bâtiments pouvant accueillir le guet, réduisirent presque à rien l'utilité du maintien de la première enceinte en état opérationnel. Bien plus, la contrainte imposée par le respect de cette ligne divisant l'intérieur de la ville en deux parties peu perméables entre elles, allait apparaître comme un frein à certains développements urbanistiques, tels la création du nouveau port intérieur de la ville, connecté au canal maritime, mais situé entre les deux enceintes. En outre, ces grands projets urbanistiques, tout comme la nécessité de moderniser les fortifications pendant la période troublée des Guerres de Religion, réclamaient des moyens financiers importants. Cette dernière circonstance décida les autorités urbaines à mettre en vente une partie des quelque 20 ha de terrains que représentait l'emprise des anciennes fortifications au cœur de la ville. Une autre partie fut directement affectée à l'amélioration de l'espace public, principalement par la suppression de plusieurs portes et poternes et par l'élargissement de certaines voiries ou la création de places à l'emplacement des fossés comblés.

Les terrains de la première enceinte aliénés à des particuliers ou des institutions furent vendus tels quels. Les acquéreurs prirent donc possession de fossés, tours et murs de courtine; à charge pour eux de mener les terrassements ou démolitions nécessaires à l'utilisation de leur bien. Le plus souvent le mur de courtine servit de limite entre les lots orientés vers les voiries *extra muros* et ceux orientés vers les voiries *intra muros*; le mur de la première enceinte devint ainsi un mur mitoyen entre deux propriétés. Plusieurs riverains de l'enceinte ou des fossés acquirent ainsi des terrains qui leur permirent d'étendre leur propriété existante; ce fut le cas pour plusieurs couvents. Dans le haut de la ville, le relief accentué amène plusieurs cas d'utilisation du mur d'enceinte comme mur de soutènement entre deux niveaux d'occupation différents.



▲ La tour Anneessens vue depuis le jardin d'une propriété de la rue de Rollebeek, vers 1905.

Ainsi, selon les cas, la vente des terrains de l'enceinte déboucha rapidement sur sa démolition pour faire place à de nouvelles structures ou bien au contraire sur sa conservation, au moins partielle, étant donné son rôle de marqueur de la limite de propriété. Or, dans certains quartiers, le parcellaire actuel est encore directement hérité de l'implantation des constructions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, dont certains exemplaires sont d'ailleurs toujours en place. Ce phénomène permet la conservation de très nombreux vestiges de tours et tronçons de courtine de la première enceinte jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les grands travaux de modernisation de la ville entrepris depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle entraînèrent de nombreuses disparitions tardives de vestiges de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle. Parallèlement, un mouvement d'opinion amena à la mise en place progressive d'une politique de protection et de conservation. Aujourd'hui, ces vestiges de la première enceinte, tous identifiés avec plus ou moins de précision sur la carte archéologique, sont dispersés à travers la ville.




## LES PROMENADES





## CASE DÉPART : LA TOUR ANNEESSENS

 Rendez-vous au boulevard de l'Empereur n° 36 et découvrez la tour Anneessens par son côté extérieur.

### La tour Anneessens

La tour Anneessens est une des quatre tours entièrement conservées de la première enceinte qui en comptait une cinquantaine. Elle tire son nom de celui du doyen des métiers de la construction, François Anneessens, qui y aurait été emprisonné avant son exécution en 1719. Il avait refusé, ainsi que d'autres membres des métiers, de se conformer aux nouveaux règlements concernant les corporations. À cette époque la tour est en effet reliée à la *Steenpoort* toute proche – devenue prison d'État depuis le XVI<sup>e</sup> siècle – par un couloir maçonné construit sur le chemin de ronde.

Les vestiges de la tour et des tronçons d'enceinte adjacents ont été reconnus par les historiens et les archéologues, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au sein de plusieurs maisons des anciennes rues *d'Or* et *de la Steenpoort*. Ces maisons furent détruites dans le cadre du plan d'expropriation pour la construction de la jonction Nord-Midi qui court sous l'actuel boulevard. Lors de la démolition des maisons, les vestiges de l'enceinte furent maintenus en place, dégagés de tous les ajouts postérieurs, restaurés en 1967 et enfin nettoyés et consolidés en 2006.

Il s'agit également d'une tour exceptionnelle car elle se situe au point où l'enceinte forme un angle presque droit avant d'amorcer la pente de la vallée de la Senne. Cette situation topographique unique sur les quatre kilomètres de tracé lui confère également des proportions et une forme qui déroge à la description générale des tours (voir p. 8).

Ainsi les archères du premier et du deuxième niveau ne sont pas superposées mais disposées en quinconce et le premier niveau compte cinq archères au lieu de trois; le tout afin de baliser au mieux la défense qui doit couvrir environ 245° au lieu de 180° dans les tours classiques. Il faut noter que le dernier niveau, à l'origine une plate-forme à ciel ouvert, a été rehaussé de briques et couvert d'une toiture en poivrière, peut-être dès le XVI<sup>e</sup> siècle. La tourelle semi-octogonale adjacente date sans doute de la même époque.

Un tronçon de la courtine connectée à la tour et amorçant la descente vers le bas de la ville s'élève sur plus de dix mètres de hauteur. L'évolution de la topographie de la ville à cet endroit a fait disparaître le talus de terre, mettant à nu les maçonneries des fondations. Les deux arcs au profil incertain de même que les deux piles de maçonnerie brute et une partie de la base légèrement élargie de la tour étaient, à l'origine, enterrés dans un talus de terre. Celui-ci culminait à la base de l'élargissement de la maçonnerie marqué par un double lit de pierres chanfreinées à 45°. Ces éléments n'étaient donc pas visibles. Seule émergeait, au-dessus du talus, l'élévation de la courtine avec ses deux niveaux d'ouvertures, les archères au premier niveau et le crénelage au second niveau. Il faut noter qu'à hauteur des archères, les blocs de pierre sont posés à l'horizontale afin de dessiner une fente de tir bien verticale tandis que le reste de la maçonnerie présente un pendage qui épouse partiellement la pente naturelle du terrain sur lequel elle est construite, tout en compensant régulièrement cette pente par l'ajout de lits de pierres intermédiaires qui finissent en sifflet.

### Passer de l'autre côté des vestiges



Du côté intérieur de la ville, toute la structure de construction de l'enceinte apparaît clairement. Chaque pile de fondation supporte le mur proprement dit sur la première moitié de son épaisseur et, sur la seconde moitié, les grandes arcades formant les contreforts du mur et soutenant le chemin de ronde supérieur. Ce dernier est légèrement élargi grâce aux corbeaux de pierre. La différence de soin apporté à la maçonnerie et à la taille des moellons marque particulièrement bien la limite entre les fondations et l'élévation.

D'autres particularités de cette tour d'angle sont visibles de ce côté. D'une part, l'enceinte formant un angle obtus ( $115^\circ$ ) entre le tronçon de courtine en provenance du bas de la ville et celui qui repart vers la gauche parallèlement au boulevard, l'ouverture de la tour vers la ville est plus étroite que dans une tour classique où les deux tronçons de courtine se trouvent dans le même axe. Cette situation entraîne également un resserrement de la forme de la voûte de pierre et l'apparition d'un arc brisé là où les tours classiques présentent un arc en plein cintre.

D'autre part, le fait que le tronçon de courtine de gauche soit plus élevé d'environ mètre par rapport au tronçon de courtine de droite montre que cette tour, comme beaucoup d'autres, permettait de rattraper des modifications du relief qu'il aurait été impossible d'imposer aux courtines sous la forme d'une pente continue. Ainsi le


chemin de ronde supérieur du tronçon de courtine de gauche est-il connecté à la salle supérieure par un escalier mural en pente tandis que le chemin de ronde supérieur du tronçon de courtine de droite y entre de plain-pied. Enfin, la salle supérieure, dont la hauteur est plus importante à cause des niveaux inégaux des courtines, est également dotée d'une voûte en pierre qui transforme le troisième niveau en une véritable plate-forme quasi circulaire protégée par un parapet crénelé dont la partie supérieure a disparu lors du rehaussement en briques. Ce troisième niveau était accessible directement par le chemin de ronde supérieur de gauche ainsi que par un escalier à droite intégré plus tard dans la tourelle.



◀ *La tour Anneessens en 1902, avant son dégagement et sa restauration.*



## I. DE LA STEENPOORT À LA PORTE D'OVERMOLEN

 Se placer sur le terre-plein central du boulevard de l'Empereur, face à la tour Anneessens


Situé parfaitement dans l'axe de la **rue Haute**, une ancienne chaussée médiévale qui menait vers les campagnes du sud de Bruxelles, l'emplacement de l'ancienne *Steenpoort* a été matérialisé schématiquement au sol par l'utilisation de pavés de pierre bleue soulignés d'un double rail lumineux prolongeant l'axe de la courtine articulée sur la tour Anneessens. Ici, lors de sa construction, la première enceinte marqua une séparation entre le périmètre de la ville *intra muros* et le faubourg de La Chapelle alors en plein essor qui accueillait notamment les ouvriers des métiers de la draperie, tisserands et foulons. **L'église de La Chapelle**, dont on aperçoit aujourd'hui le clocher baroque, était alors en cours de reconstruction.





La *Steenpoort* fut aménagée en prison, dès la fin du Moyen Âge; cette fonction fut notamment mise à l'honneur pendant les Guerres de Religion de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les gravures anciennes montrent qu'elle possédait des grillages aux fenêtres aménagées dans les anciennes meurtrières. Elle fut démolie en 1759 pour permettre une circulation plus aisée au cœur de la ville. Les derniers vestiges disparurent, dans l'entre-deux-guerres, lors du creusement du tunnel ferroviaire de la « jonction » reliant la gare du Nord à celle du Midi et sur lequel fut établi le boulevard de l'Empereur. L'évocation au sol se poursuit, au-delà de la porte, par le tracé de la courtine qui se dirige vers l'ouest.

◀ La prison de la Steenpoort représentée dans une chronique du XVII<sup>e</sup> siècle.

 **Emprunter le trottoir du boulevard de l'Empereur vers le sud et descendre à droite dans la rue des Alexiens.**

La **rue des Alexiens** s'élargit vers la droite pour former la **place de Dinant**. Celle-ci est implantée à l'emplacement du vallon du Rollebeek, qui formait également le fossé de la première enceinte et qui fut remblayé, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre des travaux d'urbanisme qui ont suivi le bombardement de Bruxelles par l'armée française de 1695. Alors baptisée *place de Bavière*, un édifice à la fonction de *Petite Boucherie* s'élevait en son centre, à l'emplacement de l'actuel petit parc urbain. Transformé au XIX<sup>e</sup> siècle pour accueillir une synagogue et ensuite la première « Maison du Peuple » de Bruxelles, cet édifice fut démoli en 1956.

La rue des Alexiens est l'héritière du chemin qui longeait le fossé de la première enceinte du côté extérieur à la ville. Elle tire son nom des frères Alexiens ou Cellites qui s'y établirent au XIV<sup>e</sup> siècle sur le côté sud. Les établissements hospitaliers actuels aux numéros 35-45 et 9-33 en sont les héritiers.



## Tour et mur rue des Alexiens



Au n° 16b de la rue des Alexiens, le « **SintJorissite** » offre une vue remarquable vers le plus long tronçon conservé de la première enceinte qui permet de prendre conscience de l'ampleur de la construction et du caractère dominant qu'elle devait présenter au Moyen Âge. La tour dite « tour de Villers » et les deux tronçons de courtine adjacents ont été restaurés au début des années 1960, par l'architecte de la Ville, J. Rombaux, parallèlement à la reconstruction des bâtiments du collège par l'architecte L. Van Mechelen. Ce collège s'était établi dans un ancien établissement de bains du début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui lui-même réutilisait les bâtiments du Grand Serment des Arbalétriers de Saint-Georges qui avait reçu cette portion du fossé de la première enceinte, dite « *Droogeheergracht* », comme terrain d'exercice de tir, dès 1388. Le système de fondation sur arcs de la courtine est bien visible. Les quelques fenêtres murées de briques rouges qui apparaissent dans le parement de muraille correspondent à des archères élargies et transformées en baies pour les maisons qui avaient pris appui de l'autre côté. On peut constater que les lits de pierre suivent la pente naturelle du vallon du Rollebeek qui descend vers la Senne; seules les fondations, les encadrements des archères et la tour présentent une maçonnerie horizontale. Le couronnement crénelé de la tour est une reconstitution qui date de la restauration des années 1960 qui visait à redonner à la tour son aspect hypothétique du XIII<sup>e</sup> siècle. Remarquez à la base de la tour l'utilisation de gros blocs de pierre « rouge ». Il s'agit de grès ferrugineux, très vraisemblablement un matériau de remploi provenant d'un édifice plus ancien, peut-être même daté de l'époque romaine.



En face, aux n° 53-55, le café d'artistes «**À la fleur en papier doré**» occupe une petite maison traditionnelle du XVII<sup>e</sup> siècle, partiellement réaménagée après 1830. Au début du XX<sup>e</sup> siècle s'y est ouvert un cabaret artistique devenu, dans les années 1920, le rendez-vous des peintres et écrivains surréalistes bruxellois. L'estaminet regroupe toujours poètes et acteurs de théâtre, amoureux du patrimoine et du fol-

klor bruxellois. À l'intérieur, les trois salles en enfilade offrent un charme et une atmosphère tout particuliers où objets divers, photos anciennes, collages, citations... témoignent des débats intellectuels et échanges artistiques qui s'y sont déroulés.



[Revenir sur ses pas dans la rue des Alexiens](#)


[et tourner à gauche dans la place de Dinant vers la rue de Dinant](#)

La place de Dinant était à l'origine bordée d'un ensemble uniforme de maisons de style baroque traduisant une conception renouvelée de l'aménagement urbain vers 1700. Seule subsiste celle du n° 29 de la **rue de Dinant**, à l'angle de la rue de Villers, entièrement restaurée en 1982. Ces travaux ont fait clairement apparaître que le mur mitoyen entre cette maison et sa voisine reconstruite vers 1970 était constitué par la courtine de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle. Aussi, lors du renouvellement de la voirie, on décida d'évoquer au sol le tracé de l'enceinte par l'utilisation de pavés de pierre bleue. Lors de la construction de l'immeuble situé en face, les fouilles archéologiques préalables ont également révélé les vestiges du talus du rempart de terre dans lequel était fondée l'enceinte.





Au niveau de la voirie, le marquage au sol indique la présence d'une tour semi-circulaire. La rue n'était à l'origine qu'une impasse donnant accès à cette tour depuis la place de la Vieille-Halle-aux-Blés à l'intérieur des remparts. Ce n'est qu'à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle que la tour fut arasée et le fossé comblé pour établir l'assiette de la rue et de la place de Dinant, créant par la même occasion une liaison publique supplémentaire à travers l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle.

 Dans la rue de Dinant, tourner à gauche dans la rue de Villers

## Mur et tour rue de Villers

Le premier tronçon de la **rue de Villers** est parallèle à l'enceinte du côté intérieur de la ville et appartient au même projet d'aménagement urbain de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que la place de Dinant. Le terrain longeant l'enceinte et le talus même de celle-ci fut loti au début du XVIII<sup>e</sup> siècle de petites maisons qui étaient adossées à la courtine de



l'enceinte. À cette occasion, les arcades supérieures et le chemin de ronde furent en grande partie détruits, les archères furent transformées en fenêtres et la tour elle-même subit les mêmes modifications. Dans les années 1960, ces petites maisons furent démolies les unes après les autres, entre la tour de Villers et la rue de Dinant, dégagant progressivement les vestiges du mur d'enceinte qui furent restaurés par l'architecte de la Ville, J. Rombaux. À la base du mur d'enceinte, on aperçoit la partie supérieure des arcs de fondation; les piles de maçonnerie qui soutenaient le chemin de ronde sont très lacunaires, seule une arcade a été entièrement restaurée de même que l'amorce de l'escalier donnant accès au chemin de ronde depuis la tour. Les archères ont également été restaurées ainsi que le parapet crénelé de la courtine et le dernier étage de la tour. Au-delà de la tour de Villers, la rénovation du bâtiment industriel Coloprint dégagait les vestiges d'un autre tronçon de courtine dans les années 2000. On distingue les fenêtres, aujourd'hui murées, qui ont remplacé les archères au fil des siècles. Ce tronçon de courtine attend encore sa restauration.



Le second tronçon de la **rue de Villers**, perpendiculaire au premier, dans l'axe de la tour, correspond à l'ancienne impasse qui constituait, à l'origine, le seul accès à la tour. Au bout de la rue, sur le côté droit, sont conservés deux bâtiments de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle: le **n° 6** (1700) et le **n° 2-4** (1696). En face, le **n° 27** de la **rue du Chêne** date également de cette époque. Il s'agit de l'ancienne auberge St-Jean-Baptiste acquise par le peintre Ph.-Ch. Schott restaurée une première fois en 1942, puis en 1988. La façade latérale conserve une pierre insérée dans le mur portant le monogramme catholique IHS et le millésime 1687.



**Tourner à gauche et descendre la rue du Chêne**

La **rue du Chêne** est parallèle à la première enceinte du côté *intra muros*, à intervalles réguliers elle s'ouvrait sur des impasses donnant accès vers le rempart à hauteur des tours (notamment la rue de Villers). Les maisons voisines du **n° 27** présentent toutes un noyau traditionnel du xvii<sup>e</sup> siècle mais ont été transformées au xix<sup>e</sup> siècle. Le **n° 23-25** conserve encore son pignon dont les gradins ont été effacés en 1875 tandis que les **n°s 21** et **19** ont été adaptés à la typologie néo-classique avec une toiture parallèle à la rue. L'autre côté de la rue est bordé aux **n°s 18 à 22** par le complexe de l'ancien palais provincial du Brabant, devenu aujourd'hui le siège du Parlement Bruxellois.



## Courtine 2

La «Maison du Folklore et des Traditions» de la Ville de Bruxelles forme l'angle avec l'**impasse du Val des Roses** qui constituait un accès vers une des tours de l'enceinte, aujourd'hui disparue. La courtine en revanche subsiste toujours (on ne visite pas), formant le mur mitoyen entre les bâtiments scolaires du «Sint-Jorissite» de la rue des Alexiens et ceux de l'ancien Athénée royal Jules Bordet occupé par le Conservatoire royal de Musique au **n° 13-17** de la **rue du Chêne**.




Plus bas dans la **rue du Chêne**, entre le **n° 11** (ancien logement du préfet de l'athénée voisin – 1887) et le **n° 9** (maison néoclassique – 1849), un espace intercalaire, que les différents plans d'alignement n'ont jamais fait disparaître, témoigne de la présence d'une ancienne impasse qui constituait un accès vers une des tours de l'enceinte, aujourd'hui disparue.

En face, d'anciens hôtels de maître des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont trouvé de nouvelles affectations: le **n° 10**, ancien hôtel et bureaux du directeur général des postes des Pays-Bas autrichiens du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, F.-G. von Sickenhausen, fut acquis par la Ville de Bruxelles en 1919 pour les services du protocole et des relations publiques («Maison Patricienne») et le **n° 8**, ancien hôtel de Visscher de Celles du XVII<sup>e</sup> siècle, acheté par la Ville en 1864, fut affecté ensuite au service du gaz («Hôtel du Gaz») avec une restauration importante en 1958 par l'architecte de la Ville, J. Rombaix.



À l'extrémité de la rue du Chêne, se situe la très célèbre **fontaine de Manneken Pis**. Si la statuette est une copie libre du début du **xix<sup>e</sup>** siècle de celle sculptée par J. Duquesnoy en 1619, l'ensemble monumental en pierre bleue date quant à lui de la fin du **xviii<sup>e</sup>** siècle. La fontaine est déjà attestée au **xiv<sup>e</sup>** siècle.

 **Tourner à gauche dans la rue de l'Étuve, puis à droite dans la rue des Moineaux et traverser la rue du Midi**



La **rue de l'Étuve** donnait également accès à une tour de la première enceinte, à l'abri de laquelle une poterne fut ouverte sans doute dès la fin du **xiv<sup>e</sup>** siècle permettant une circulation entre l'intérieur et l'extérieur de la ville à hauteur de la rive gauche de la Senne. Au n° **65**, à l'angle de la rue des Moineaux, le bâtiment néoclassique présentant une série d'oculi au dernier niveau est un vestige des bâtiments du couvent des Grands Carmes, établi à l'intérieur de la ville, le long des remparts, en 1249, et supprimé en 1796.

### Couvent des Grands-Carmes 3

La **rue des Moineaux** tire son nom d'un sobriquet révolutionnaire donné aux moines dont le couvent avait été supprimé et loti, notamment par l'ouverture de cette rue. Au **n° 15**, lors de travaux de rénovation menés en 1994, les vestiges d'une tour de la première enceinte furent découverts, fouillés et intégrés au bâtiment (on ne visite pas). Cette tour avait été intégrée au couvent et abritait une chapelle. Le **n° 13** est une construction néoclassique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dont le décor stucqué de style Louis-Philippe a été ajouté en 1858 de même que le troisième étage.



▲ Le couvent des Grands-Carmes vers 1665 à l'angle de la rue de l'Étuve, à gauche, et de la rue des Grands-Carmes, à droite.

Au-delà de la **rue du Midi**, également percée au travers des terrains de l'ancien couvent des Grands-Carmes, à l'extrémité de la rue des Moineaux, la **rue de la Gouttière** marque la limite ouest de l'emprise de l'ancien couvent. Le carrefour entre les deux rues se situe à l'emplacement d'une ancienne poterne de la première enceinte, dite *Overmolenwycket*. Elle donnait en effet accès au quartier d'*Overmolen*, formé par une dérivation médiévale du bras principal de la Senne destinée à actionner des



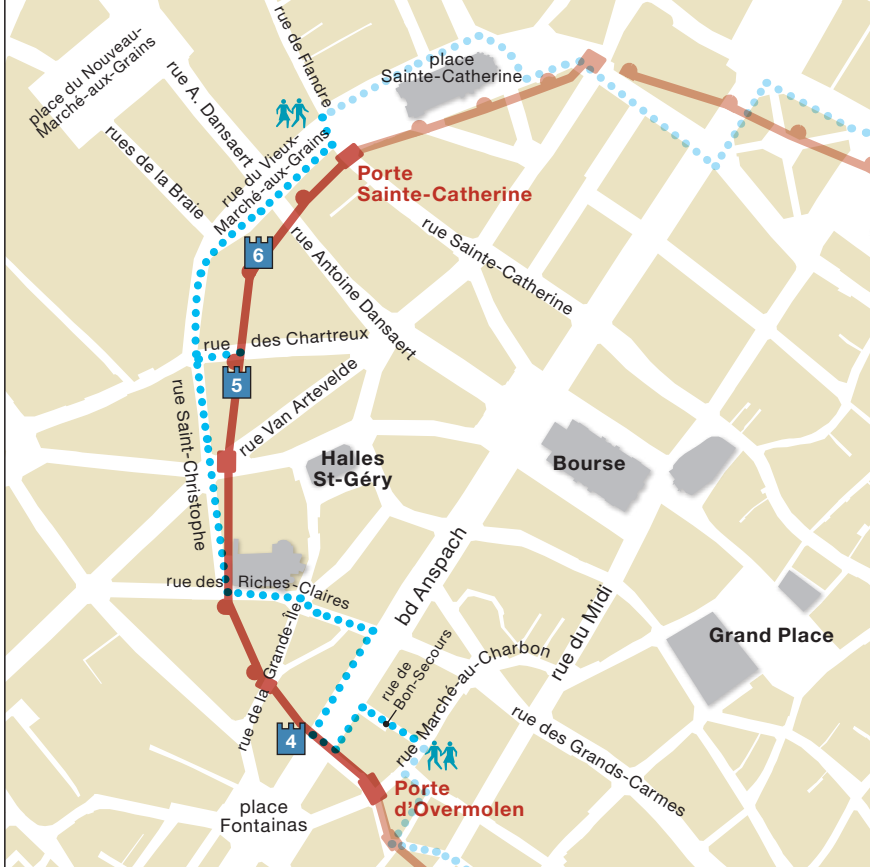
moulins en amont des remparts. Les maisons traditionnelles à pignon aux n<sup>os</sup> 15, 17 et 19 de la rue de la Gouttière ainsi qu'au n<sup>o</sup> 21 de la rue du Jardin des Olives, situées hors les murs de la première enceinte, face à la poterne, possédaient à l'origine une façade arrière donnant directement sur la Senne.

 Tourner à droite dans la rue de la Gouttière, ensuite à gauche dans la rue des Grands-Carmes jusqu'à la rue Marché-au-Charbon

La rue de la Gouttière est bordée d'étroites maisons néoclassiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'extrémité nord de la rue, une fresque murale (du côté droit) rappelle l'emplacement du couvent qui a donné son nom à la rue des Grands-Carmes. Au n<sup>o</sup> 1-3, à l'angle de la rue Marché-au-Charbon, se trouve un immeuble de style baroque datant de 1696 avec rez-de-chaussée commercial, adapté au début du XX<sup>e</sup> siècle pour un magasin de vêtements pour hommes « Au Soleil », qui abrite aujourd'hui un café emblématique du quartier.

La rue Marché-au-Charbon est une des artères médiévales principales menant vers le cœur de la cité et ouvrant vers les campagnes du sud-ouest. À gauche, l'église Notre-Dame de Bon-Secours remplaça dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle – sur les plans de l'architecte J. Cortvrindt – la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques. Cet hospice pour voyageurs était établi depuis le XIV<sup>e</sup> siècle à proximité immédiate de la porte d'Overmolen qui permettait à la rue de traverser la première enceinte et qui fut démolie dès 1574. À droite, plusieurs maisons traditionnelles conservent encore leur pignons.

 Tourner à droite dans la rue Marché-au-Charbon.



## 2. DE LA PORTE D'OVERMOLEN À LA PORTE SAINTE-CATHERINE

 Tourner à gauche dans la rue de Bon-Secours et accéder au boulevard Anspach.

La **rue de Bon-Secours** témoigne du bouleversement radical apporté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au centre-ville de Bruxelles par le voûtement de la Senne. La rue menait à l'origine au « coin des Teinturiers » au bord même de la Senne, au niveau le plus bas de la Ville. Aujourd'hui, au milieu de la rue, le niveau de la voirie et des bâtiments se relève brusquement de près d'un mètre, nécessitant quelques marches pour accéder au niveau du nouveau boulevard construit au-dessus des voûtes du double pertuis de la Senne. La Senne a été détournée vers un autre trajet dans les années 1950 pour faire place au métro qui court à présent sous le boulevard.



Le **boulevard Anspach** est le tronçon médian des « boulevards du Centre » qui relie la gare du Nord à la gare du Midi par une large rue bordée de grands bâtiments inspirés des constructions parisiennes de la même époque (1875-1900).

### Oude Spuy

Au n° 159, l'hôtel Eurostar Grand Place, conserve dans ses caves (on ne visite pas) les vestiges d'une double arche en pierre ouverte dans la première enceinte pour contrôler l'entrée des eaux de la Senne en ville, connue sous le nom d'*Oude Spuy*.



▲ L'Oude Spuy au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et un fragment de la pile centrale dégagé et restauré en 1989.

Les n°s 140 à 158 constituent un ensemble de style éclectique construit en 1874-1878 par les entreprises J.-B. Mosnier avec le concours de l'architecte J. Olive de même que le complexe qui lui fait face aux n°s 125-127. Les n°s 129-137 sont dus à la même entreprise mais sur des plans de l'architecte E. L'Homme.

### Traverser le boulevard Anspach et emprunter la rue des Riches-Clares

Jusqu'au n° 16 du côté gauche et jusqu'au n° 5 du côté droit, la **rue des Riches-Clares** fut renouvelée selon l'assiette et le plan d'alignement des boulevards établis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au-delà la rue reprend sa configuration d'origine, plus basse.



Ce premier tronçon de la rue, autrefois dit *rue des Teinturiers*, aboutissait en face de l'entrée du couvent des Riches-Clares, dans la rue de la Grande-Île. À l'origine, cet emplacement était occupé par un hôtel urbain d'une grande famille de drapiers bruxellois, la « Prienspoort ». Au xv<sup>e</sup> siècle, cette propriété est cédée aux Frères de la Vie Commune qui y établissent, outre leur résidence, une école et le premier atelier typographique à avoir fonctionné à Bruxelles. Ce couvent fut supprimé à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et la propriété fut finalement attribuée aux Riches-Clares dont le couvent primitif situé aux abords de la porte de Hal devait être détruit pour permettre le développement des fortifications bastionnées.

Les n<sup>os</sup> 27-29 de la **rue de la Grande-Île** constitue un vestige très transformé de la chapelle de l'ancien couvent des Sœurs-Noires qui avait été établi le long du mur d'enceinte, côté intra muros, en 1348. La chapelle reconstruite après le bombardement de 1695 présente une façade latérale en briques et grès rythmée par de puissants pilastres.

Le bâtiment sis à l'angle de la rue de la Grande-Île et de la **rue des Riches-Clares**, au n<sup>o</sup> 20, est un vestige de l'ancien quartier des Pères construit en 1621 pour héberger les confesseurs des religieuses du couvent des Riches-Clares. En face, s'élève la pièce maîtresse de ce complexe, **l'église Notre-Dame**, attribuée à l'architecte L. Fayd'herbe. Ce monument de plan basilical adoptant des formes empruntées au baroque italien a été érigé de 1665 à 1684; il faut noter que les bas-côtés et la travée d'entrée à l'ouest sont des ajouts du xix<sup>e</sup> siècle.






Le deuxième tronçon de la rue des Riches-Clares fut ouvert en 1806 au travers des terrains de l'ancien couvent supprimé destiné à être loti. Le mur mitoyen entre le n° 26 et l'Athénée Léon Lepage correspond à l'axe de la courtine de la première enceinte; les vestiges d'une tour furent découverts lors de la construction de l'athénée en 1911. Les bâtiments voisins de l'église appartiennent au couvent proprement dit,

reconstruit au début du XVII<sup>e</sup> siècle notamment à l'emplacement de la première enceinte dont un tronçon avait été cédé aux Riches-Clares.

Le dégagement à l'angle de la **rue Saint-Christophe**, qui a nécessité la démolition de l'angle du couvent, correspond à un parvis destiné à une église plus longue encore qui n'a finalement jamais été réalisée.

 **Tourner à droite dans la rue Saint-Christophe jusqu'à la rue des Chartreux**

La **rue Saint-Christophe** a été ouverte en 1806 au travers des jardins de l'ancien couvent des Riches-Clares, eux-mêmes établis à l'emplacement de l'ancien fossé de la première enceinte. L'assiette de la rue se situe donc *extra muros*. Aux n°s 41 et 43-45, le complexe Absalon comprenait à l'origine un hôtel de maître, des entrepôts et des magasins construits vers 1900; il a fait l'objet d'un grand projet de rénovation et de réaffectation en 2000. Au n° 34, une grille donne vue sur l'intérieur de l'îlot des Riches-Clares qui a été complètement reconstruit dans les années 1980; un des premiers projets de rénovation urbaine dans le centre-ville. À droite la façade restaurée d'une aile de l'ancien couvent et au fond le bâtiment en brique construit sur un des bras de la Senne au XVII<sup>e</sup> siècle abritait la boulangerie et la brasserie du couvent.





La **rue Van Artevelde** qui coupe la rue Saint-Christophe en deux tronçons commença à être construite à partir de 1874 sur l'emplacement de l'ancien lit asséché et comblé de la « Petite Senne ». Elle ouvre la vue vers la place Saint-Géry, où s'élèvent, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de très belles halles réaffectées en centre urbain d'information.

#### Mur rue St-Christophe et tour rue des Chartreux

5

Le second tronçon de la **rue Saint-Christophe** fut tracé à l'emplacement de l'ancien Jardin Saint-Christophe, terrain d'exercice de la gilde des arquebusiers. Tous les bâtiments du côté pair de la rue ont pour mur de fond de parcelle, la courtine de la première enceinte parfois très bien conservée (on ne visite pas). La **rue des Chartreux** est une voirie ancienne qui menait vers un moulin situé hors les murs de la première enceinte, le *Driesmolen*, grâce à une poterne ouverte à cet effet, le *Driesmolenwycket*. Celle-ci était protégée par une tour de l'enceinte dont des vestiges sont visibles dans l'entrée du bâtiment sis au n° 42. L'axe de la courtine de la première enceinte est donné par le mur mitoyen entre le n° 23 et le n° 21.



 Poursuivre dans la rue du Vieux-Marché-aux-Grains jusqu'à la rue Sainte-Catherine

### Vestiges de la courtine (intérieur hôtel Atlas)

La **rue du Vieux-Marché-aux-Grains** est implantée à l'emplacement du fossé de la première enceinte, comblé dans cette zone depuis le milieu du **xvi<sup>e</sup>** siècle. Plusieurs vestiges de la courtine en pierre subsistent en intérieur d'îlot à l'arrière des bâtiments du côté pair (on ne visite pas). Le tracé de rue qui forme un angle épouse la courbe que formait la première enceinte sur la rive gauche de la Senne.



Après le coude, la rue s'élargit sensiblement pour ménager une belle place située à l'origine face à l'entrée du couvent des Dames Blanches. Ce couvent supprimé dès 1787 permit la création d'un nouveau quartier centré sur la place du Nouveau-Marché-aux-Grains sur laquelle s'articulent les rues de la Braie et Antoine Dansaert. L'axe de la rue Antoine Dansaert a été élargi et prolongé dans les deux sens à la fin du **xix<sup>e</sup>** siècle pour relier les boulevards du Centre et la place de la Bourse à la zone portuaire du canal située à l'ouest. À l'extrémité de la rue du Vieux-Marché-aux-Grains, **n° 2-4**, un monumental hôtel de maître de style baroque classique date de la fin du **xvii<sup>e</sup>** siècle. En face, au **n° 5**, l'ancien siège des Cristalleries du Val Saint-Lambert a été dessiné par l'architecte O. Francotte en 1911 ; il abrite actuellement le centre culturel flamand « De Markten ».



La **rue Sainte-Catherine** est l'artère médiévale principale en direction de l'ouest et de la Flandre. La porte qui la commandait, la porte Sainte-Catherine, était située à hauteur du **n° 42**. Démolie en 1609, des vestiges en ont été récemment aperçus lors de tranchées ouvertes dans la rue. Elle tire son



nom de l'église Sainte-Catherine mentionnée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et qui se situait à hauteur des actuels **n°s 37 à 41** de la rue.




Traverser la place Sainte-Catherine vers l'entrée de la rue de Flandre



▲ Le couvent de Notre-Dame de la Rose de Jéricho vers 1700 qui a fait place à un nouveau quartier centré sur la place du Nouveau-Marché-aux-Grains.



### 3. DE LA PORTE SAINTE-CATHERINE À LA PORTE DU WARMOESBROEK

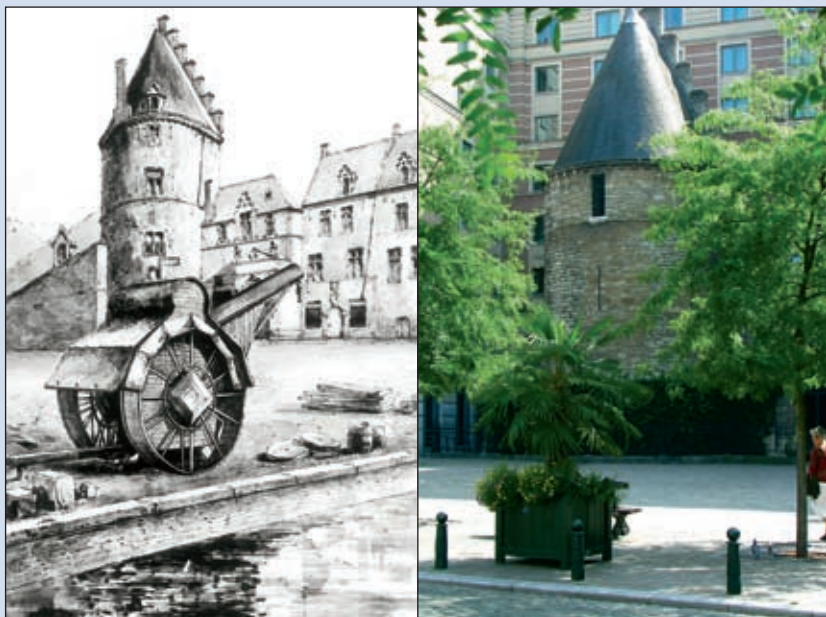
 Longer le côté ouest de la place Sainte-Catherine entre le n°1 et le n°25.



La **place Sainte-Catherine** présente une largeur plus importante encore que la rue du Vieux-Marché-aux-Grains, car elle est établie à l'emplacement de l'ancien bassin principal du port de Bruxelles comblé vers 1850. Ce dernier avait été aménagé au milieu du **xvi<sup>e</sup>** siècle en élargissant et en approfondissant le fossé de la première enceinte. Les maisons traditionnelles avec de nombreuses façades à pignon des **n°s 1 à 10** furent bâties principalement au **xvii<sup>e</sup>** siècle le long de l'ancien *quai au Sel*. En face, les maisons de l'ancien *quai aux Semences* ont disparu pour faire place notamment à la salle des machines de « La Centrale électrique » conçue par l'architecte Devreux en 1901 et aujourd'hui transformée en centre culturel municipal (European Centre for Contemporary Art). À gauche, s'élève le seul vestige du **xviii<sup>e</sup>** siècle, le clocher de l'ancienne église Sainte-Catherine.

Face à la perspective formée par **les quais aux Briques et au Bois-à-Brûler** qui bordaient une enfilade de bassins comblés seulement au début du **xx<sup>e</sup>** siècle, l'église Sainte-Catherine déploie sa façade latérale très caractéristique du paysage urbain du quartier des bassins. L'édifice grandiose de style éclectique a été édifié de 1854 à 1874 sur les plans de l'architecte J. Poelaert.

## La tour Noire 7




À l'arrière de l'église, les n<sup>os</sup> 14 à 25 de la **place Sainte-Catherine** longent l'ancienne *place de la Grue*, à savoir l'extrémité nord du bassin Sainte-Catherine où se trouvait depuis le xvi<sup>e</sup> siècle une grande grue en bois destinée au chargement des bateaux. Epargnée tant par l'élargissement du fossé au xvi<sup>e</sup> siècle, que par les constructions établies le long du *quai aux Semences* au xvii<sup>e</sup> et les travaux de modernisation du centre-ville de la fin du xix<sup>e</sup> siècle, la **tour Noire** se dresse en bordure de la place tel un objet archéologique posé au beau milieu de la ville. Elle constitue non seulement un vestige de la première enceinte mais aussi un témoignage de la bataille livrée par les défenseurs du patrimoine historique face aux grands programmes de modernisation de la ville. Le bourgmestre Charles Buls, co-fondateur du Comité d'Étude du Vieux Bruxelles fit du sauvetage de la tour Noire un combat exemplaire. Restaurée par l'architecte de la Ville P.-V. Jamaer en 1888-1889 dans une réinterprétation de son état du xvi<sup>e</sup> siècle, elle reste enserrée dans les constructions postérieures. Passer à l'arrière de la tour : la salle du rez-de-chaussée et les escaliers donnant accès vers le chemin de ronde sont bien visibles.



▲ La porte Noire et la tour du Wolfswycket permettaient le contrôle de la navigation sur la Seine, détail du plan de François de Belle-Forest (1575).

À l'extrémité de la place Sainte-Catherine, à l'angle de la **rue de Laeken**, s'élevait la *porte Noire* qui donnait accès au chemin longeant la rive gauche de la Seine vers le Nord. Elle fut démolie en 1573 dans la foulée de la création du bassin Sainte-Catherine, afin d'ouvrir plus largement l'accès au nouveau port intérieur depuis les différents quartiers de la ville.

 Traverser la rue de la Vierge-Noire et rejoindre le boulevard Anspach par la rue de l'Évêque




Le Parking 58, compris entre la rue de la Vierge-Noire et la rue des Halles est situé à l'emplacement du bras principal de la Seine asséché et comblé en 1871 dans le cadre de la création des boulevards du Centre. Contrairement à la situation à l'entrée de la Seine en ville, en amont, la première enceinte était interrompue pour permettre la sortie de la Seine et surtout la remontée des bateaux jusqu'au port intérieur médiéval. La porte Noire située directement sur la rive gauche et la tour du *Wolfswycket* située sur la rive droite permettaient de contrôler la sortie de la rivière.

◀ Tour démolie pour la construction du boulevard Anspach vers 1870.





La **rue de l'Évêque** enjambait la Senne par le pont des Vanniers, afin de rejoindre la rue de Laeken. Ce pont, situé un peu en retrait par rapport à l'enceinte, permettait aussi le contrôle de l'entrée des bateaux dans la ville et sans doute de barrer l'accès au moyen de chaînes en cas de besoin. Les vestiges de ce pont furent découverts en 1967 lors des travaux de fondation de l'immeuble qui, construit initialement pour la société Philips, occupe tout le côté nord de la rue.

 Traverser le boulevard Anspach, tourner à gauche puis à droite dans la rue du Fossé-aux-Loups.

Au boulevard Anspach, face à la tour Philips, s'élève le centre administratif de la Ville de Bruxelles construit entre 1967 et 1971. La **rue du Fossé-aux-Loups** tire son nom du fossé de la première enceinte en bordure duquel elle est établie dès le **xiv<sup>e</sup>** siècle. Cette portion du fossé était qualifiée de *Wolfsgracht* à la suite de la proximité des propriétés d'un certain Wolf et non pas à cause de la présence d'improbables loups. Ce fossé récoltait également les eaux de plusieurs sources du *Warmoesbroek*, terrain humide situé sur la rive droite de la Senne. Une poterne située à hauteur de la tour fondée sur la berge droite de la Senne portait également le nom de « *Wolfswycket* ».

L'ancien cinéma Caméo aux **n<sup>os</sup> 10-12**, réalisé dans le style Art Déco sur les plans de G. Ide, est daté de 1925-1926. Au **n<sup>o</sup> 18**, l'ancien théâtre de revue « La Gâté » est construit en 1910-1911 sur les plans de l'architecte A. Evrard.





Le carrefour avec la place de la Monnaie offre une percée, à droite, vers le Théâtre royal de la Monnaie qui accueille l'Opéra National depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et, à gauche, vers la rue Neuve, artère commerciale piétonne principale de la ville actuelle, qui fut ouverte au XVII<sup>e</sup> siècle. Aux n<sup>os</sup> 28-30 un très bel immeuble à appartement appartient à la période de l'Expo 58; il est dû aux architectes M. Chabot et E. Cosyns. Son voisin est un hôtel de maître du XVIII<sup>e</sup> siècle, transformé en 1920 pour le « Crédit du Nord Belge »; la salle des guichets est aujourd'hui transformée en restaurant.

### Fragment de fondation

Ainsi, le côté pair de la rue conserve quelques édifices remarquables tandis que le côté impair originellement appuyé sur la courtine de la première enceinte a été récemment plus largement reconstruit. Des vestiges du mur d'enceinte subsistent sans doute à l'arrière



des n<sup>os</sup> 33 à 41 de la rue. Un fragment de fondation a été découvert en 2001 à l'arrière du n<sup>o</sup> 25 de la rue Léopold. La plus grande partie de l'îlot formé par les rues Léopold, du Fossé-aux-Loups, Montagne-aux-Herbes-Potagères et de l'Écuyer correspond à l'emprise de l'ancien couvent des Dominicains implanté le long du rempart, côté *intra muros*, en 1463.




Plus haut vient le complexe actuellement occupé par la banque Fortis mais composé de bâtiments construits en deux phases pour la Caisse générale d'Épargne et de Retraite. Le n° 46 réalisé avec sa rotonde à l'angle de la rue d'Argent selon les plans de l'architecte A. Chambon date de 1912; il s'harmonise avec le n° 46b datant de 1888-1889 et dû à l'architecte H. Beyaert. Le n° 48 constitue un nouvel ensemble bancaire édifié sur les plans de l'architecte A. Chambon de 1946-1947 et inauguré en 1953. Ce dernier bâtiment est fermé du côté de la rue par une aile plus basse dont la façade est incurvée et ornée d'une frise en bas-relief due au sculpteur O. Jaspers.

### Fragment de tour et courtine 9

En face, aux nos 43-47, la construction de l'actuel hôtel en 1987 entraîna la destruction d'un tronçon de courtine de la première enceinte qui avait pourtant été dégagé et restauré en 1973-1974. Aujourd'hui un fac-similé intégrant des matériaux d'origine décore l'atrium central de l'hôtel. Un fragment de tour est quant à lui conservé *in situ* dans le parking de l'hôtel.




La **rue Montagne-aux-Herbes-Potagères** prolonge vers l'intérieur de la ville l'axe de la rue du Marais qui connectait Bruxelles à sa proche banlieue nord, le *Warmoesbroek*, qui s'étendait jusqu'aux portes de Vilvoorde.

 **Tourner à droite dans la rue Montagne-aux-Herbes-Potagères.**



#### 4. DE LA PORTE DU WARMOESBROEK À LA PORTE DU TREURENBERG

 Emprunter la rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, tourner à gauche dans la rue d'Assaut, traverser le boulevard de Berlaimont.

##### Tour et Courtine

La **rue Montagne-aux-Herbes-Potagères** était barrée par la porte du **Warmoesbroek** qui fut démolie en 1568. Elle doit son nom au quartier du **Warmoesbroek** qui s'étendait au-delà de l'enceinte et comprenait de nombreux potagers. Elle était située à hauteur du **n° 35**. L'axe donné par la limite entre le **n° 35** et **n° 37** correspond en effet à celui du




mur de la première enceinte dont plusieurs vestiges de la courtine ainsi qu'une tour sont conservés à l'intérieur de l'îlot dans le parking de la Banque nationale de Belgique (on ne visite pas) et dans la cour intérieure de l'école EHSAL au **n° 41**.



▲ Tour fortement remaniée et rehaussée qui s'élevait à l'emplacement de l'actuelle Banque nationale.

La **rue d'Assaut** donne accès au **boulevard de Berlaumont** établi sur le tracé de la jonction ferroviaire souterraine reliant la gare du Nord à la gare du Midi. Lors des travaux de creusement de ce tunnel pendant la Seconde Guerre mondiale des vestiges de la première enceinte furent mis au jour à l'emplacement de l'ancien couvent de chanoinesses nobles de Berlaumont fondé en 1626. Ils se situaient à hauteur du **n° 3** où s'élève aujourd'hui la façade principale de la Banque nationale de Belgique longue de 200 m et haute de 20 m que l'on doit à l'architecte M. Van Goethem.



 Emprunter la rue de la Collégiale, puis la rue du Bois-Sauvage pour contourner la cathédrale par la gauche.



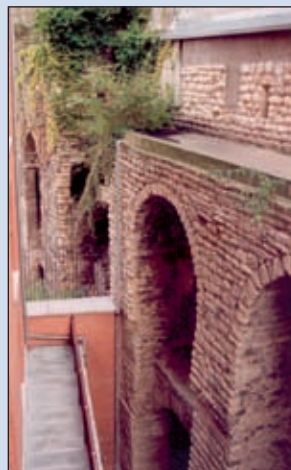
La **rue de la Collégiale**, qui longe la façade latérale de la banque, rappelle que l'ancienne collégiale médiévale des Saints-Michel-et-Gudule ne fut élevée au rang de cathédrale qu'en 1961 partageant ainsi avec Malines le siège de l'archevêché national. Un édifice roman du XI<sup>e</sup>- XII<sup>e</sup> siècle, dont des vestiges significatifs révélés par des fouilles archéologiques ont été mis en valeur à l'intérieur, a précédé le bâtiment actuel dont la construction s'est étalée du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.



La **rue du Bois-Sauvage** contourne l'enclos de la cathédrale. La façade éclectique de l'hôtel du Gouverneur de la Banque nationale de Belgique, aux n<sup>os</sup> 8-10, due à l'architecte H. Beyaert entre 1860 et 1878, occupe toute la première partie de la rue, jusqu'au croisement avec la rue de la Banque et la rue de Ligne; le bâtiment abrite notamment le Musée de la Banque nationale.


### Tour du Pléban et courtine 11


Face au chevet de la cathédrale, au n° 15, se distingue la résidence du doyen de la cathédrale, un hôtel particulier du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle caractérisé par sa tourelle d'escalier. Le jardin de cette maison donne accès à une tour de la première enceinte, la tour du Pléban (on ne visite pas). Parallèlement à la rue du Bois-Sauvage, à l'arrière des n°s 16 à 20, les hasards de l'urbanisation du quartier ont conservé un pan de courtine complet entre la tour du Pléban et la porte du Treurenberg, partiellement accessible par la rue du même nom.



▼ La tour du Pléban et le tronçon de courtine adjacent vus depuis le jardin intra muros vers 1845.



 **Tourner à gauche dans le Treurenberg**

**Courtine et fondation de la porte du Treurenberg** 

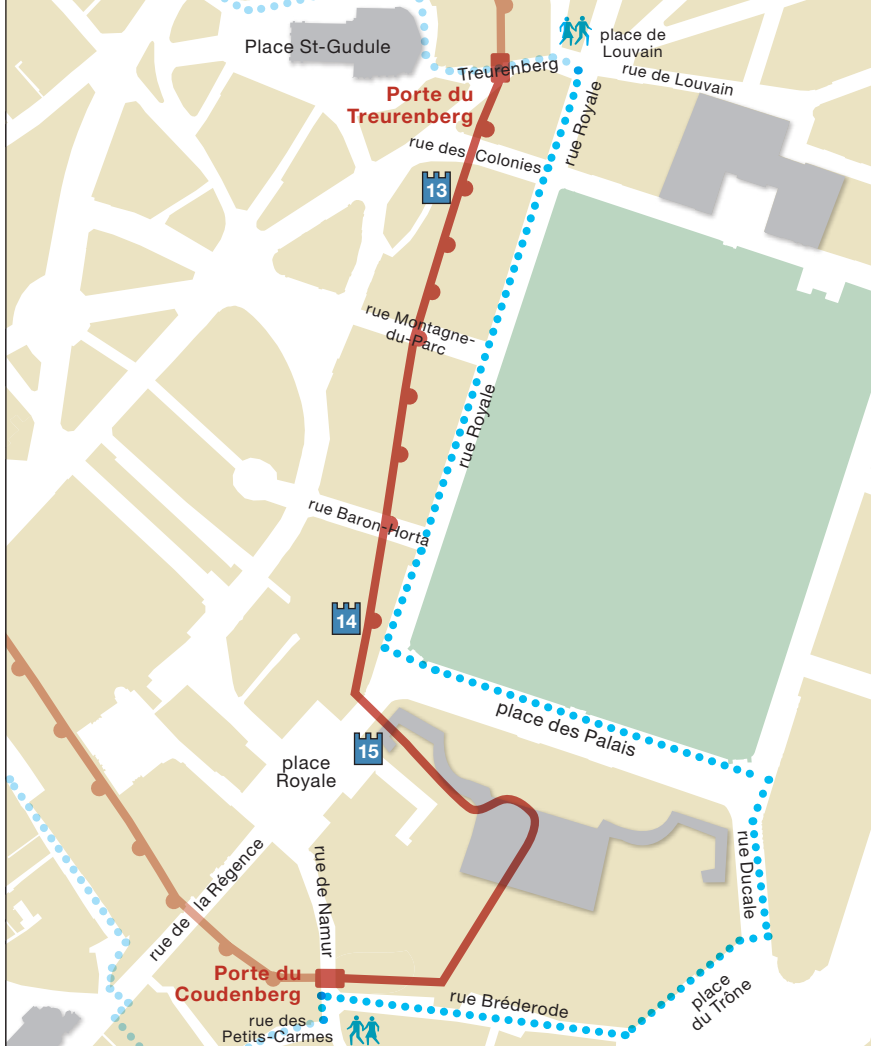
Le **Treurenberg** constitue l'aboutissement *intra muros* de la rue de Louvain et au-delà de la chaussée du même nom qui reliait Bruxelles à la première capitale du Brabant, Louvain. L'entrée de la route de Louvain en ville était contrôlée par la porte Sainte-Gudule qui prendra plus tard le nom de porte du Treurenberg à la suite de sa transformation en prison d'État dans la seconde moitié du **xvi<sup>e</sup>** siècle et de l'évocation des pleurs des prisonniers. La porte du Treurenberg fut démolie en 1760. Elle était située à hauteur du **n° 14** qui est construit sur une partie de ses fondations mises au jour en 2001 et qui sont visibles dans le hall d'entrée de l'immeuble. Au **n° 10**, le Centre culturel hongrois occupe un immeuble rénové qui est appuyé contre la courtine de la première enceinte, côté *intra muros*, et qui offre une vue sur plusieurs dizaines de mètres de courtine jusqu'à la tour du Pléban. En face, les maisons très restaurées sises aux **n°s 5, 7 et 9** présentent des pignons caractéristiques de la fin du **xvii<sup>e</sup>** ou du début du **xviii<sup>e</sup>** siècle.



À l'extrémité du Treurenberg, s'ouvre sur la gauche, la **place de Louvain**, un dégagement oblong situé hors les murs de la première enceinte. À la fin du Moyen Âge s'y tenait le marché aux bestiaux.

 **Tourner à droite dans la rue Royale**





## 5. DE LA PORTE DU TREURENBERG À LA PORTE DU COUDENBERG

La **rue Royale** appartient au plan du quartier Royal dessiné à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et implanté à l'emplacement de l'ancien parc du château ducal du Coudenberg, la *Warande*. La création de ce quartier néo-classique a nécessité de très importants nivellements, principalement par le remblai presque complet de tous les vallonnements naturels. L'assiette horizontale de la rue Royale est ainsi établie sur un remblai parfois très épais qui est en quelque sorte retenu par le mur de la première enceinte qui fait office de mur de soutènement. Cette situation a permis de conserver dans les caves des bâtiments alignés le long de la rue Royale d'importants vestiges des tours et du mur de courtine. Cependant, la modernisation de ces constructions, par la technique du façadisme et le creusement de parkings, a fait disparaître la plupart de ces vestiges au cours du XX<sup>e</sup> siècle.



## Fragments des fondations



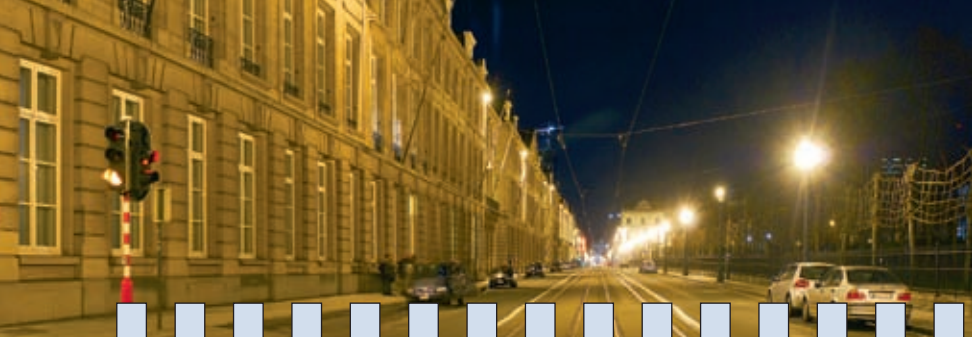
La **rue des Colonies**, qui permet à la circulation automobile d'atteindre le cœur de la ville ancienne a été percée en 1909. Au **n° 37**, quelques fragments des fondations de la première enceinte sont conservés dans le parking du Parlement de la Communauté française de Belgique (on ne visite pas).

La **rue Montagne-du-Parc** est une ancienne impasse menant au rempart qui a été prolongée jusqu'au niveau de la rue Royale par un escalier. Du côté intérieur se trouvait le refuge de l'abbaye de Park qui disposait de l'usage d'une tour de l'enceinte et du rempart qui dominait alors le parc de la *Warande*. Cette tour ne fut démolie qu'en 1909; elle était alors comprise dans les biens de l'ancien banque Matthieu.



La **rue Baron-Horta** est également une ancienne impasse intérieure à la ville menant à une tour de la première enceinte. Celle-ci fut d'abord intégrée dans l'ensemble architectural de l'ancienne *rue Isabelle* construit au début du **xvii<sup>e</sup>** siècle. La *Domus Isabellae*, la plus fameuse de ses constructions, était accolée à cette tour. Lors de la création de la rue Royale, l'édifice fut presque entièrement démolie pour permettre le prolongement de l'impasse et la construction de l'escalier.

▲ Tour dans la propriété de la banque Matthieu, rue Montagne-du-Parc, vers 1900.



## Courtine et tour 14

Entre la rue Baron-Horta et la place des Palais, le mur d'enceinte est encore conservé et constitue toujours le mur de soutènement des remblais sur près de 20 m de hauteur. Le mur mitoyen entre l'hôtel Errera sis au n° 14 de la rue Royale et le Palais des Beaux-Arts (BOZAR) situé à l'arrière est constitué du mur de la première enceinte conservé sur ses quelques dix mètres de hauteur, depuis les fondations jusqu'au parapet du chemin de ronde. Une tour est même préservée et accessible occasionnellement depuis l'intérieur du Palais des Beaux-Arts.



 Traverser la rue Royale vers la place des Palais et longer le parc de Bruxelles

La place des Palais tire son nom des trois palais qui la bordent; à l'ouest, le palais des Beaux-Arts, quasiment enterré, laissant libre la vue vers le bas de la ville; au sud, le palais Royal dont la forme actuelle est due aux transformations apportées sous le règne du roi Léopold II par l'architecte H. Maquet; et, à l'est, le palais des Académies.

## Vestiges du palais Ducal 15


À hauteur de l'ancien château de Bruxelles, la première enceinte était interrompue par le château même. En effet, le duc de Brabant ne pouvait accepter que son château soit encerclé par les murs de la ville; il devait garder toute son autonomie y compris en cas de conflit avec la ville. La **place des Palais** est située à l'emplacement du vallon du Coperbeek, ruisseau affluent de la Senne qui marquait la limite nord de la colline du Coudeberg sur laquelle s'établit le château de Bruxelles. Ici l'entreprise de comblement ne fut pas complètement achevée; les dépressions observables dans le parc en témoignent.

Lorsque l'on se place à l'entrée du parc, on se trouve dans l'axe de la place Royale édifée en 1780 sur les ruines de l'ancien palais ducal incendié en 1731. Sa façade nord s'ouvrait vers le vallon du Coperbeek et le parc de la *Warande*. D'importants vestiges de ce château médiéval devenu palais urbain au **XVI<sup>e</sup>** siècle ainsi que de ses abords – la rue Isabelle et l'hôtel d'Hoogstraeten – se trouvent conservés dans les sous-sols de la place Royale; ils sont accessibles au départ du Musée BELvue, place des Palais, **n° 7**.




▲ ▼ *Le palais ducal du Coudeberg vers 1700 et le palais Royal actuel vus depuis l'emplacement du Palais des Académies.*



 Traverser la place des Palais et emprunter la rue Ducale, puis la place du Trône.

Lors de la construction de la deuxième enceinte au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, même si cette fois le château était bel et bien inclus dans l'enceinte urbaine, la distance entre les deux enceintes était la plus courte à hauteur du château et l'espace entre les deux était en outre constitué par les jardins privés du château. Ainsi, la **place du Trône** actuelle fut-elle ouverte à l'emplacement même du rempart de la deuxième enceinte.

 Tourner à droite dans la rue Bréderode jusqu'à la rue de Namur

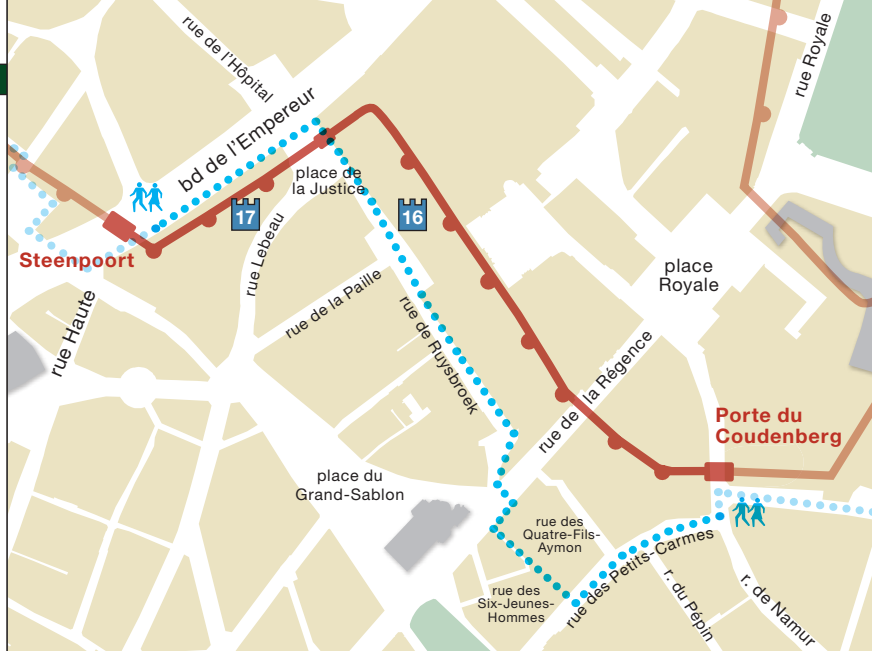
La **rue Bréderode** est établie à l'extérieur de la première enceinte et de celle du château. Au **n° 21**, un hôtel de maître néo-classique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle accueille le siège de la Fondation Roi Baudouin. Entre le **n° 14** et le **n° 10**, un fragment du mur d'enceinte du domaine de l'ancien palais de Bruxelles est conservé. La technique de construction est sensiblement



différente de celle de la première enceinte urbaine notamment par l'utilisation de contreforts externes. Le bâtiment de style chalet rustique sis au **n° 10** a été commandé en 1905 par le roi Léopold II pour les bureaux de l'État indépendant du Congo.


La rue Bréderode débouche dans la **rue de Namur** un peu plus haut que l'emplacement de l'ancienne porte de Coudenberg qui barrait la rue. Cette rue constituait un prolongement de la voirie d'accès au château depuis le centre-ville. Au-delà des murs de la ville, elle donnait accès à la vallée du Maelbeek avec notamment l'abbaye de La Cambre, et plus loin encore la forêt de Soignes. La porte de Coudenberg qui se situait à hauteur du **n° 9** fut démolie en 1761 après avoir servi de prison et de dépôt d'archives. En 1994, des vestiges furent découverts lors des travaux de construction du bâtiment situé à l'angle de la rue des Petits-Carmes.

 Tourner à gauche dans la rue de Namur, puis directement à droite dans la rue des Petits-Carmes.



## 6. DE LA PORTE DU COUDENBERG À LA STEENPOORT


La **rue des Petits-Carmes** est établie sur le fossé comblé de la première enceinte. Notons au **n° 2**, un très bel immeuble de rapport d'inspiration Art Nouveau dessiné par l'architecte G. Charle. Après la rue du Pépin, la Caserne Prince Albert – dont seuls les bâtiments à front de rue subsistent – fut construite de 1901 à 1905 en style éclectique, sur les plans de l'architecte J.J. Van Ysendijck à l'emplacement de l'ancien couvent des Carmes déchaussés ou Petits-Carmes. Ce dernier avait été fondé en 1612 sur les ruines de l'hôtel de Culembourg détruit sur ordre du duc d'Albe en représailles de la rébellion d'une partie de l'aristocratie locale contre le pouvoir espagnol.

 En face du n° 22, descendre les escaliers de la rue des Quatre-Fils-Aymon jusqu'à la rue de la Régence

En bas, à gauche, une portion d'îlot préservée des différentes phases de transformation des **XIX<sup>e</sup>** et **XX<sup>e</sup>** siècles conserve plusieurs maisons traditionnelles du **XVII<sup>e</sup>** siècle dans la **rue des Quatre-Fils-Aymon** et la **rue des Six-Jeunes-Hommes**.



La **rue de la Régence** est une artère percée en deux phases successives au XIX<sup>e</sup> siècle. La section située à gauche est la plus récente et prolonge la première au-delà de l'église Notre-Dame du Sablon, jusqu'au gigantesque palais de Justice de l'architecte J. Poelaert, inauguré en 1883. L'église N.-D. du Sablon récemment restaurée est un des monuments religieux les plus remarquables de Bruxelles dont la construction s'est étalée du début du XV<sup>e</sup> siècle à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La première section de la rue de la Régence, à droite, constitue la prolongation, réalisée en 1827, de l'axe de la place Royale au travers du vallon du Ruysbroek qui marquait la limite sud de la colline du Coudenberg.

 Traverser la rue de la Régence et descendre à droite dans la rue de Ruysbroek

### Tronçon de maçonnerie 16

L'amorce courbe de la **rue de Ruysbroek** ne date que de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, auparavant la rue se prolongeait sous la rue de la Régence grâce à un pont métallique et remontait vers la rue des Petits-Carmes. La rue de Ruysbroek se trouve en effet dans le fond du vallon du même nom qui servait de fossé à la première enceinte, celle-ci courait sur le haut du versant nord du vallon, en bordure de la colline du Coudenberg. Pour donner à la rue de la Régence une pente acceptable il fallut construire un pont sur le vallon et puis finalement le combler.




À cette hauteur, sur la colline du Coudenberg, se développait l'hôtel du comte de Nassau qui s'était adossé à la courtine de la première enceinte et dominait donc ce vallon. L'hôtel fut transformé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle pour accueillir la résidence du gouverneur général des Pays-Bas, Charles de Lorraine. Après l'Ancien Régime, c'est dans ce complexe, presque entièrement démoli et reconstruit depuis, que l'on implanta les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique dont la façade latérale du bâtiment qui ouvre sur la rue de la Régence domine les premières maisons de la rue de Ruysbroek. La plupart de ces maisons datent des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Aux n<sup>os</sup> 8 à 12, les annexes des Archives générales du Royaume, dessinées par l'architecte R. Delers, adoptent un gabarit compatible avec les maisons traditionnelles.



Plus bas la rue s'élargit suite à la démolition du côté nord. Le bâtiment qui se développe en retrait, au n<sup>o</sup> 2-4, construit sous la direction des architectes R. Delers et J. Bellemans entre 1963 et 1972, abrite les Archives générales du Royaume. Dans l'axe de la rue de la Paille, un petit dégagement permettant l'accès des véhicules de service aux niveaux inférieurs présente un tronçon de maçonnerie constitué de pierres provenant de la démolition de la première enceinte effectuée dans les années 1950 pour la construction du complexe.

 **Emprunter la galerie vers la place de la Justice et gravir l'escalier latéral menant au boulevard de l'Empereur.**

À l'angle de la rue de la Paille et de la rue de Ruysbroek se dresse un immeuble de bureau construit pour la Régie des Télégraphes et des Téléphones et aujourd'hui encore occupé par Belgacom. L'extension qui couvre le bas de la rue date de 1980.

La galerie commerciale du rez-de-chaussée débouche sur la place de la Justice.

L'escalier qui monte au boulevard de l'Empereur longe le magasin à livres de la Bibliothèque royale de Belgique construit, entre 1960 et 1969 sur les plans des architectes R. Delers et J. Bellemans, exactement à l'endroit où la première enceinte formait un angle droit de façon à traverser perpendiculairement le vallon du Ruysbroek. Un tronçon complet de la courtine de la première enceinte, parallèle au boulevard s'élevait encore à l'emplacement du bâtiment en 1953. Le mur mitoyen entre les n<sup>os</sup> 3 et 2 de la **place de la Justice** indique l'axe de la courtine.

◀ *Le couvent des Jésuites au xvii<sup>e</sup> siècle construit sur l'enceinte à hauteur de l'actuelle place de la Justice.*





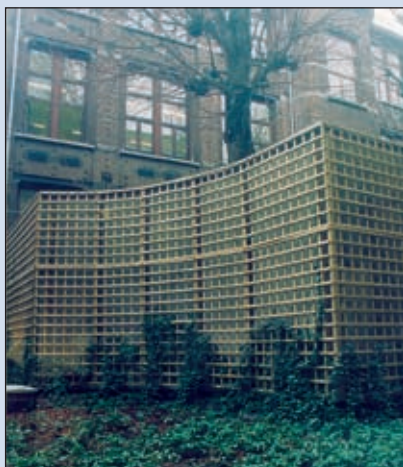
La place de la Justice que le pont du boulevard de l'Empereur surplombe tire son nom de l'emplacement du premier Palais de Justice de Bruxelles implanté dans l'ancien couvent des Jésuites. L'emprise de la place correspond presque exactement à celle de l'église des Jésuites. La construction de cette dernière au début du XVII<sup>e</sup> siècle avait entraîné la démolition d'une portion de la première enceinte ainsi que d'une poterne qui y était ouverte et permettait la liaison entre la rue de Ruysbroek et la rue de l'Hôpital, le *Ruysbroekwycket*.



▲ *Le premier palais de Justice à l'emplacement du couvent des Jésuites.*

### Tour et courtine 17

Le **boulevard de l'Empereur** est construit au-dessus du tunnel de la jonction ferroviaire Nord-Midi. Les bâtiments qui le bordent furent tous construits après la Seconde Guerre mondiale. L'immeuble construit en 1997 aux n<sup>os</sup> 2 à 8 a remplacé un bâtiment industriel de l'imprimerie E.G.I. de 1959. À cette occasion un tronçon de courtine de la première enceinte ainsi qu'une tour ont pu être identifiés et étudiés (on ne visite pas). La courtine subsiste toujours à l'arrière des n<sup>os</sup> 24 à 34 et réapparaît pour se connecter à la tour Anneessens.



**Texte**

Stéphane Demeter, Direction des Monuments et des Sites

Bénédictine De Ghellinck, Ville de Bruxelles

**Iconographie**

Concepcion Ortigosa, Direction des Monuments et des Sites

**Comité scientifique**

Stéphane Demeter, Direction des Monuments et des Sites

Pascale Ingelaere, Cabinet du Secrétaire d'État Emir Kir

Anne Vandenbulcke, Ville de Bruxelles

**Crédits photographiques**

Direction des Monuments et des Sites: 2, 4, 7b, 9m, 16, 17, 19b, 20b, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 30d,

32b, 33, 34, 35, 39h, 40b, 41b, 42, 44g, 45d, 46, 48m, 50b, 54h, 55b; Bibliothèque royale

de Belgique: 11, 27, 35b, 38h, 50h; Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique: 5b;

Metropolitan Museum of Art: 5h; Museo Nacional del Prado: 50h; Archives générales du Royaume: 10;

Archives de la Ville de Bruxelles: 6, 7h, 20h, 30g, 37g, 38b, 45b; Institut royal du Patrimoine

Artistique: 12, 13, 14, 18, 43h, 48b, 54b; J. Cuesta: 29, 31, 32h, 36, 37d, 39b, 40h, 41h, 43b,

44d-b, 45g, 51, 52b, 53; M. Gauthier: 48h, 49h; T. Patricio: 8, 9b, 23;

M. Vanhulst – MRBC: 9h, 49b; Le Soir: 55h

**Cartographies**

Concepcion Ortigosa

**Relecture**

Marc Meganck, Musées royaux d'Arts et d'Histoire

Pierre Claeys

**Design et production**

Kaligram

**Impression**

Hayez

**Couverture**

Relevé par photogrammétrie du mur d'enceinte intra muros, rue de Villers © T. Patricio

Tour Anneessens, boulevard de l'Empereur © C. Ortigosa

**Éditeur responsable**

P. Crahay, AATL – Direction des Monuments et des Sites

CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

**Adresses utiles**

[www.septentrion-nwe.org](http://www.septentrion-nwe.org) | [www.monument.irisnet.be](http://www.monument.irisnet.be) | [www.brucity.be](http://www.brucity.be)

Dépôt légal: D/2008/6860/021

Brochure gratuite. Distribuée par la Direction des Monuments et des Sites  
du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.